

## **Brexit : l’embarras du partant ?**

Le troisième round de négociations de retrait n’a pas apporté de progrès suffisant et la conclusion de la première phase de négociation qui porte sur les conditions du retrait, et qui doit en principe s’achever d’ici la fin de l’année, semble s’éloigner. Plus d’un an après le référendum et six mois après le début de la procédure de retrait, la stratégie qu’entend poursuivre Londres flotte.

Le gouvernement de Theresa May paraît contraint d’envisager des contreparties qui touchent à ce qui a motivé le Brexit. Le respect acceptable par l’Union du droit des citoyens suppose une compétence de la Cour de Justice de l’UE ; une solution viable pour l’Irlande surdétermine la nécessité d’une union douanière comme cadre futur de la relation ; l’interprétation restrictive par Londres de ce que sont ses engagements financiers vis-à-vis de l’Union, uniquement liés au présent cadre financier pluriannuel, paraît bien fragile.

Le Parlement européen fera sa propre évaluation des progrès accomplis, par une résolution en plénière en octobre prochain. Pas question sans progrès significatif sur les trois questions-clés du retrait d’entamer les discussions sur la nature des futures relations. Pendant ce temps, les Britanniques ne peuvent pas négocier d’accords bilatéraux commerciaux avec d’autres pays ou avec un membre de l’Union européenne...

En face, la position de l’Union paraît bien établie : pas de négociation de la future relation avant la conclusion de celle sur les conditions de la sortie, pas d’accès au marché intérieur sans respect des quatre règles y compris celle sur la libre circulation des personnes ou sans compétence de la Cour de Justice. Contrairement à l’inquiétude qui prévalait il y a un an, le Brexit n’a pas eu d’effet de contagion pour d’autres Etats de l’Union, les sondages d’opinion indiquent que les citoyens recommencent à porter l’idée européenne et le Brexit n’empêche pas l’Union de se concentrer sur son propre futur. Les débats autour du « discours sur l’état de l’Union » du président de la Commission en apportent la preuve

Il reste que l’Union en pensant son futur ferait une erreur en ne tenant pas compte des enseignements de ce qui s’est exprimé dans le succès du Brexit lors du référendum, la voix des laissés-pour-compte d’une mondialisation et d’un marché intérieur sans justice sociale.